

# Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

## Philippe Roy-Lysencourt : Les membres du Coetus Internationalis Patrum au concile Vatican II

Bernard Dumont , le dimanche 14 juin 2015

Le CIP fut cette association d'évêques et supérieurs religieux organisés lors des trois dernières sessions conciliaires pour défendre des positions traditionnelles à l'encontre des novateurs, sous la direction d'un comité comprenant les évêques ou archevêques Carli, Proença-Sigaud et Marcel Lefebvre, et dom Prou, alors Abbé de Solesmes. Ce très vaste et précis annuaire d'archives donnant une liste complète des Pères conciliaires (839, soit un quart de l'assemblée) qui se sont, à un moment ou un autre, associés aux interventions du CIP, aux théologiens impliqués dans sa mise en œuvre – vingt-deux, dont dix Français, le principal étant l'expert de Mgr Marcel Lefebvre, l'abbé Berto). Cet ensemble documentaire complète l'énorme thèse de l'auteur, *Le Coetus Internationalis Patrum, un groupe d'opposants au sein du concile Vatican II* (Lyon III, 2011), 2331 pages, accessible en ligne, dont il a lui-même donné un aperçu substantiel dans le *Laval théologique et philosophique* [Québec], n. 69 (juin 2013), pp. 261-279. La troisième section de cet article résume l'objet principal de sa thèse, la question de savoir quel fut l'impact du CIP sur les schémas du concile et en définitive son rôle. On retiendra que celui-ci ne fut pas à la mesure des efforts déployés par ses membres, écrasés par le poids de leurs adversaires mais aussi bridés par leur « romanité » et l'idée extensive qu'ils se faisaient alors de l'infaillibilité d'un concile œcuménique.

Le dimanche 14 juin 2015 à 16:23 . Classé dans [Bibliographies n. 126](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.